



AG2R LA MONDIALE fait un don à trois associations d'insertion et de renforcement du lien social

mercredi 16 septembre 2009

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement socialement responsable et au développement durable, le groupe AG2R LA MONDIALE, à travers sa société de gestion Agricam, vient de sélectionner trois associations destinataires d'un don leur permettant de développer leurs activités.

Au sein du groupe a été créé le Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable (CROIRE), qui réunit les membres du Comité de développement durable d'AG2R LA MONDIALE et les acteurs de la chaîne de valeur de l'investissement responsable d'Agricam. Ce comité a été chargé de définir des champs d'intervention et des critères d'attribution.

Suite à un vote des membres du CROIRE, trois associations ont été retenues : Association Relais Emploi Santé Insertion (ARESI), Atelier sans frontière et Union Nationale de l'outil en main. Chacune d'entre elles a bénéficié d'un don destiné à faciliter la mise en œuvre d'un projet concret.

Originalité de cette dotation, d'un montant global de 54000 euros : contrairement à un prix ou un challenge, l'attribution des dons n'a pas été fonction d'un classement, mais du besoin exprimé par le dossier de candidature.

Association Relais Emploi Santé Insertion (Alsace)

Projet : consultations médico-socioprofessionnelles pour orienter les personnes fragiles dans la recherche d'emplois compatibles avec leur état de santé et actions de prévention santé.

Objet du financement : 26 000 € pour l'acquisition de matériel médical et de bureau.

Ateliers Sans Frontières (Ile de France)

Projet : activité de recyclage de matériel informatique par des personnes en insertion.

Objet du financement : 16 000 € pour l'achat d'un véhicule destiné au transport du

matériel.

Union Nationale de l'outil en Main (Aube)

Projet : organisation d'ateliers entre des hommes de métiers (artisans, boulangers, menuisiers, etc.) et des enfants de 11 à 14 ans

Objet du financement : 12 000 € pour le développement de l'association sur le plan national.